



## MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

### AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2019-0005

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Me Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Brigham le 3 décembre 2019 à 19h30 au 118, avenue des Cèdres à Brigham.

**Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :**  
DM 2019-0005.

**Nature et effets de la demande DM 2019-0005 :**

Permettre la construction d'une remise d'une superficie de 34,4 mètres carrés lorsque l'article 70 du Règlement sur le zonage 06-101 permet une superficie maximale de 25 mètres carrés.

**Identification du site concerné :** L'emplacement visé est situé sur le lot 3 520 990 du cadastre du Québec (matricule 5913-83-1018) au 259, chemin Fordyce à Brigham.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Brigham, ce 24 octobre 2019.

**Le directeur général et secrétaire-trésorier,**

Me Pierre Lefebvre, avocat